

REGLEMENT PARTICULIER TROPHEE CHATEAUNEUVAIS 2015

ARTICLE 1 : DEFINITION ET DISPOSITIONS.

Alinéa 1 :

Le « **Trophée Chateaneuvais** » est ouvert aux pilotes titulaires d'une licence FFM Nationale NCO, NJ2, NJ3, Inter Jeune.

Avec leur licence, les pilotes devront présenter le C.A.S.M, ou Guidon Argent ou Or (pour les – de 12 ans) quelle que soit la cylindrée de la machine pilotée à chaque épreuve.

Les classements seront établis sur l'ensemble des manches, selon le nombre de participants ; catégorie A : de 1 à 40 ; catégorie B de 41 à 80 ; catégorie C de 81 à 120.

En fin de saison, le pilote, **licencié au M.C.C**, ayant totalisé le moins de points lors des épreuves sera récompensé. En cas d'égalité entre plusieurs pilotes, le départage se fera par la position d'arrivée à chaque manche des épreuves.

Alinéa 2 :

Le participant sera responsable de ses accompagnateurs du début à la fin de la manifestation, sur la piste ou le parcours, dans les zones et parcs ayant un caractère sportif ainsi qu'aux enceintes administratives de la manifestation.

L'utilisation d'une mini moto ou tout engin à moteur sera interdite dans l'enceinte du circuit sous peine de sanction.

La veille de l'épreuve, à partir de 22 heures le silence total doit être respecté pour le bien de tous - groupe électrogène compris.

Alinéa 3 :

Les réclamations seront formulées par écrit et présentées au Directeur de Course selon les clauses de l'article 10.10 du Règlement Général de Moto-cross de la F.F.M. et accompagné d'une caution dont le montant est de 75€.

Lorsqu'elles supposeront un démontage du moteur, il sera exigé une caution de 75 € pour un moteur à deux temps et de 150 € pour un moteur à quatre temps.

Cette caution sera remboursée si la machine démontée s'avère non conforme ou, versé au pilote contraint au démontage si la conformité est reconnue.

Alinéa 4 :

La sécurité sera assurée par un médecin Euro Medicare ou urgentiste et par la croix rouge Française

ARTICLE 2 : ENGAGEMENTS

Droits d'inscription :

40 euros par pilote et par course pour les pilotes du Moto Club de Châteauneuf.*

43 euros par pilote et par course pour les pilotes « Hors club ».*

* frais de transpondeur inclus

ATTENTION : Les transpondeurs vous seront remis contre un **chèque de caution de 60€** qui vous sera rendu en fin de saison.

AUCUNE AUTRE CAUTION NE SERA ACCEPTEE .

Modalités d'inscription :

L'engagement doit se faire uniquement par l'intermédiaire du site « Engage Sport ». Le **jeudi minuit avant l'épreuve** les engagements seront définitivement clos. Aucune dérogation ne sera acceptée.

Contrôle des licences :

Le samedi après midi avant l'épreuve à partir de 16 h00.
Le matin de l'épreuve de 7h00 à 8h00 précise.

ARTICLE 3 : DATES ET LIEU

Le trophée se déroulera sur deux épreuves : le **10 mai 2015** et le **30 août 2015** pour les 85/ juniors /Open et Vétérans.

Le Trophée aura lieu sur le circuit de le Fauconnière à la Mède.

Circuit : longueur 1850 m, largeur 6m.

Grille de départ : 40 éléments séparés.

ARTICLE 4 : JURY

A chaque épreuve, un jury sera nommé et composé au minimum de deux commissaires sportifs premier degré, du délégué de l'épreuve, et/ou de la Présidente de la Commission de Moto cross ou de son représentant. Il est rappelé que, conformément au règlement général des manifestations sportives de la F.F.M., le jury est seul compétent pour prendre toute décision d'urgence. Le jury de l'épreuve se référera au Code Sportif National, titre II, article 2.2.3.3. , 2.2.3.5. , 2.2.3.6. et 2.2.3.7.

Le jury sera particulièrement ferme sur le non-respect des drapeaux et sur le comportement des pilotes et de leurs accompagnateurs.

ARTICLE 5 : CONTROLE TECHNIQUE

Le contrôle technique sera effectué lors des épreuves, pour toutes les catégories effectué par le collège technique.

Les concurrents devront présenter leur machine propre, avec l'ensemble de leurs équipements. Le contrôle est basé selon le règlement Fédéral en vigueur.

ARTICLE 6 : HORAIRES

Les horaires seront établis à chaque course en fonction du nombre des pilotes présents. Ces horaires pourront être modifiés par le Jury de l'épreuve selon le nombre de série ou en fonction des aléas de l'organisation du jour. Les pilotes auront l'obligation d'effectuer un essai minimum de trois tours complets. (cf. Horaires type)

ARTICLE 7 : CATEGORIES

65 CC.

Les pilotes Pupilles doivent avoir entre 8 ans minimum et 11 ans au 1^{er} janvier 2015 et la cylindrée imposée est 65cc 2 Temps. La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Un coureur ayant commencé le Championnat pourra le terminer s'il atteint ses 11 ans en cours de saison. L'entrée en grille se fera par les temps chronos. Les épreuves de la catégorie Pupilles comporteront 2 manches de 12 minutes + 1 tour. Le pilote ayant pris le départ sera classé. Les classements se feront à la place.

85 cc. :

Une série sera organisée pour les pilotes âgés de 9 à 15 ans, - les pilotes ne doivent pas avoir 16 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours- et détenteur d'une licence NJ2 et NCO. L'entrée en grille se fera par les temps chronos. Les épreuves de la catégorie Espoirs comporteront 2 manches de 12 minutes + 1 tour. Le pilote ayant pris le départ sera classé. Les classements se feront à la place.

Juniors :

Sont désignés « Junior » les pilotes ayant entre 13 et 18 ans au 1 janvier 2014 et la cylindrée imposée est 125cc 2 Temps.

L'entrée en grille se fera par les temps chronos

Les épreuves de la catégorie Juniors comporteront 2 manches de 15 minutes + 1 tour.

Les classements se feront à la place.

Open :

Sont désignés « Open » les pilotes possédant une moto de 125 cm³ ou 250 cm³ (2T ou 4T), 450 cm³ (2T ou 4T).

L'entrée en grille se fera par les temps chronos. Les pilotes seront répartis dans différentes séries suivant le nombre de participants.

Les épreuves de la catégorie Open comporteront 2 manches de 15 minutes + 1 tour.

Les classements se feront à la place.

Vétérans :

L'entrée en grille se fera par les temps chronos

Les épreuves de la catégorie Vétérans comporteront 2 manches de 15 minutes + 1 tour.

Pour pouvoir participer, les pilotes doivent être âgés d'au moins 39 ans dans l'année pour la catégorie Argent et d'au moins 49 ans dans l'année pour la catégorie Or, et plus de 60 ans pour la catégorie Vermeil

Les classements se feront à la place.

Féminines :

Les pilotes féminines participeront aux épreuves en fonction de leur catégorie mais seront classées à part.

Un coureur admis dans une cylindrée pourra en changer pendant la durée du trophée. Il perdra néanmoins le bénéfice des points acquis dans la cylindrée quittée. En fonction du nombre de pilotes engagés dans les catégories « Open » et Vétérans, le moto club de Châteauneuf les Martigues se réserve le droit de fusionner ces deux catégories de façon homogène.

ARTICLE 8 : RECOMPENSES :

Seront récompensés à chaque course les trois premiers pilotes de chaque catégorie. (Pilotes Club et Pilotes Hors Club)

Lors de la remise des prix de fin d'année, **seuls les pilotes présents** seront récompensés.

En cas d'absence les coupes et lots seront remis aux pilotes suivants et présents.

ARTICLE 9 :

Le MCC se réserve le droit de modifier le présent règlement à chaque nouvelle saison.

ARTICLE 10 HORAIRES :

Horaires et catégories modifiables suivant nombre de participants.

ESSAIS LIBRES		
8h00	Essais libres 1 ^{ère} série Open	10'
8h15	Essais libres 2 ^{ème} série Open	10'
8h30	Essais libres 3 ^{ème} série Open	10'
8h45	Essais libres 85cc.	10'
9h00	Essais libres Vétérans	10'
9h15	Essais libres 125 Juniors	10'
9h30	Essais libre 65cc.	10'
ESSAIS CHRONO		
9h45	Essais chronos 1 ^{ère} série Open	15'
10h05	Essais chronos 2 ^{ème} série Open	15'
10h25	Essais chronos 3 ^{ème} série Open	15'
10h45	Essais chronos 85cc	15'
11h05	Essais chronos Vétérans	15'
11h25	Essais chronos 125 Juniors	15'
11h45	Essais chronos 65cc.	15'
REPAS		
13h15	1 ^{ère} Manche 85cc	15' +1t
13h40	1 ^{ère} Manche 65cc.	12'+1t
14h00	1 ^{ère} Manche Juniors	15' +1t
14h25	1 ^{ère} Manche Vétérans	15'+1t
14h50	1 ^{ère} Manche Open	15'+1t
15h15	1 ^{ère} Manche MX2	15' +1t
15h40	1 ^{ère} Manche MX1	15'+1t
ENTRACTE		
16h10	2 ^{ème} Manche 85cc.	15' +1t
16h35	2 ^{ème} Manche 65cc.	12'+1t
16h55	2 ^{ème} Manche Juniors	15' +1t
17h20	2 ^{ème} Manche Vétérans	15'+1t
17h45	2 ^{ème} Manche Open	15'+1t
18h10	2 ^{ème} Manche MX2	15' +1t
18h35	2 ^{ème} Manche MX1	15'+1t
Attention : Les Pilotes doivent être présents en pré-parc 10 mn. avant le départ.		

Président MCC :

Visa LMRP :